

TOURNEE ANNUELLE DE CONSERVATION CADASTRALE

AVIS AUX PROPRIETAIRES FONCIERS

Les propriétaires fonciers sont informés que Monsieur **DABRIN Paul**, géomètre du cadastre sera de passage en commune à partir du **08 juillet**, afin de procéder à la mise à jour annuelle du plan cadastral.

Dans ce cadre, il sera amené à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre contact avec les administrés. Cette personne est munie d'une carte professionnelle ainsi que d'une copie d'un arrêté préfectoral dont l'article 2 stipule :

Les agents chargés des travaux, dûment accrédités, et leurs auxiliaires, sont autorisés à pénétrer dans les propriétés publiques et privées situées sur le territoire des communes du département des LANDES pour les travaux de conservation cadastrale et ceux liés aux contentieux de rénovation.

Le présent avis est affiché par ordre du Maire soussigné.

Fait à DAX

, le 29/06/2020